CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

CSAO SWAC

SAHEL AND WEST AFRICA CLUB

FRONTIÈRES ET INTÉGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST

WEST AFRICAN BORDERS AND INTEGRATION

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE MALI-MAURITANIE

Programme d'Aménagement Concerté du Bassin de Karakoro (dans le cadre du Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO)

Rencontre de validation du plan d'action concerté organisée par la Coordination Afrique du GRDR

Kayes (Mali), du 07 au 09 février 2007

Sous l'égide du Ministère de l'Intérieur des Postes et des Télécommunications de Mauritanie et du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales du Mali

www.afriquefrontieres.org

FRONTIERES BORDERS integration

WABI/DT/36/07

NAISSANCE D'UNE INITIATIVE

Sous l'impulsion d'un atelier sur la coopération frontalière organisé à Ouagadougou en juillet 2003, est lancée l'initiative « Frontières et Intégrations en Afrique de l'Ouest », appelée WABI selon son acronyme anglais (*West African Borders and Integration*). Elle est portée par une structure étatique (la Direction Nationale des Frontières du Mali, DNF), une ONG (ENDA-Diapol) et une organisation internationale (le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, CSAO-OCDE) qui en assure le financement.

WABI repose sur la convergence de ces trois institutions et sur le partage d'informations avec un réseau de partenaires autour d'une préoccupation commune : la promotion de la coopération transfrontalière comme moteur de l'intégration régionale, du développement et de la paix.

COMMUNIQUER LOCALEMENT ET RÉGIONALEMENT

Une des fonctions de WABI est de favoriser le regroupement et le partage d'informations sur les problématiques de la coopération frontalière. Les publications imprimées et le site « Frontières et Intégrations en Afrique de l'Ouest » sont le support de cette communication :

- *Les documents de travail* : études de terrain, comptes rendus de réunions, organes de débats.

- *Les fiches illustrées* : présentation d'initiatives locales, nationales ou régionales; argumentaires sur la dimension régionale de différentes problématiques (coton, transport, conflits...).

Ces deux supports sont désormais disponibles sur cd-rom.

- *Le site internet* http://www.afriquefrontieres.org : centre de ressources documentaires sur la coopération frontalière et l'intégration régionale, espace d'échanges des expériences de terrain, de mise en réseau des agendas, de publications, d'information (presse).

Nous joindre, Nous rejoindre

Enda Prospectives Dialogues Politiques
BP 7329 Dakar - Sénégal
Tél : + (221) 823 53 47 – Fax : + (221) 823 67 13
Site : www.enda.sn/diapol
Contact : Mohamadou Abdoul
E-mail : mohamadou.abdoul@endadiapol.org

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
2, rue André Pascal 75775 Paris Cedex 16 - France
Tél : +33 (0) 1 45 24 89 68 - Fax : +33 (0) 1 45 24 90 31
Site : www.oecd.org/sah
Contact : Marie Trémolières
E-mail : marie.tremolieres@oecd.org

Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
---
Direction Nationale des Frontières

Ministère de l'Intérieur des Postes et des Télécommunications
---
Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale
&
Direction Générale des Collectivités Locales

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE MALI - MAURITANIE

« Programme d'Aménagement Concerté du Bassin de Karakoro »
(dans le cadre du Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO)

Rencontre de validation du plan d'action concerté
Kayes (Mali), du 07 au 09 février 2007

Organisée par la Coordination des Programmes Afrique
du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural

GRDR
BP 2013, Nouakchott (Mauritanie)

Tél/Fax:	Site :	Contact :	E-mail:
(222) 525 64 92	www.grdr.org	Arezki HARKOUK	arezki.harkouk@grdr.org

Partenaires techniques et financiers

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
Délégation de la Commission Européenne en Mauritanie
ENDA Prospectives Dialogues Politiques
Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de Nouakchott

COLLECTION INITIÉE PAR ENDA/DIAPOL, LE SECRÉTARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST/OCDE.

Abréviations et sigles

ADL	Agent de Développement Local
AFD	Agence Française de Développement
CC	Cadre de Concertation
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CDL	Comité de Liaison
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DAT	Direction de l'Administration Territoriale
DATAR	Direction de l'Administration Territoriale et de l'Action Régionale
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DNF	Direction Nationale des Frontières
ENDA	Environnement et développement
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
MIPT	Ministère de l'Intérieur, des Postes et des Télécommunications
SKBo	Sikasso –Korhogo- Bobo Dioulasso
UCDOB	Union des Coopératives de Développement d'Ould Yengé et de Boully

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7

I. LES DISCOURS D'OUVERTURE 9

II. LES EXPOSÉS 19

II. LES ATELIERS 27

III. LA RESTITUTION DES TRAVAUX 39

IV. LES DISCOURS DE CLÔTURE 47

V. L'ATELIER EN IMAGES 53

Introduction

L'initiative (étude de faisabilité d'un programme transfrontalier Karakoro) conduite par la Coordination Afrique du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR) a pour principal objectif de susciter une réflexion prospective et un plaidoyer pour la promotion d'une coopération de proximité dans le bassin du fleuve Sénégal. La validation institutionnelle de l'initiative Karakoro se déroule en trois étapes : une phase de préparation institutionnelle et politique ; une phase de consultation élargie et élaboration du plan d'action ; une phase de concertation et de validation du document de programme.

Suite à l'atelier du transfrontalier tenu à Nouakchott (phase de préparation institutionnelle) dans le mois de septembre 2006, des études complémentaires sont nécessaires pour avoir un aperçu général sur la situation de la zone du projet (bassin versant du Karakoro).

Trois études ont été réalisées à cet effet :

- ✓ **Infrastructures (publiques, agricoles, économique, communication, désenclavement, énergie).**
- ✓ **Gestion des ressources naturelles.**
- ✓ **Economie locale.**

Après la réalisation de ces études, un atelier de concertation et de définition d'un plan d'action pour la période 2007 – 2010 a été organisé à Kayes (Mali) du 07 au 09 février 2007.

Cet atelier est l'objet du présent compte rendu

I. LES DISCOURS D'OUVERTURE

Discours du Maire adjoint de Kayes

“

M. le Gouverneur de la Région de Kayes,

M. le Préfet du cercle de Kayes,

M. le Président de l'Assemblée Régionale de Kayes,

M. le Président du Conseil de Cercle de Kayes,

M. le Directeur de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale,

Messieurs les Représentants des partenaires stratégiques: Union Européenne, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,

M. le Coordinateur des Programmes Afrique du GRDR et ENDA Diapol,

Messieurs les Représentants des ONGs et de la société civile,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord au nom du Maire et de l'ensemble de la population de Kayes de souhaiter la bienvenue à tous ceux qui ont accepté de prendre part à cette rencontre de Kayes. Vous êtes chez vous à Kayes, ville cosmopolite de tradition hospitalière.

Mesdames et Messieurs,

La commune de Kayes est fidèle aux principes. Elle est affirmée par l'Etat malien dans sa constitution : l'intégration africaine. Elle est acquise à toutes causes ou initiatives allant dans ce sens, ces programmes d'aménagement concerté du Bassin du Karakoro, pertinents et novateurs, ouvrent la voie à une coopération de proximité et transfrontalière, ce qui permettra d'instaurer un dialogue et une communication féconds entre les populations des pays différents qui pourront échanger et réfléchir autour de programmes communs, il s'agit là d'un instrument de paix, de sécurité et de développement.

Mesdames et Messieurs,

Avec ces programmes, le Karakoro sera un espace organisé et vivable pour combler les espoirs de riverains.

Je vous remercie.

”

Discours du Représentant des partenaires stratégiques

M. Mohamahou ABDOUL, Enda Diapol

“

Monsieur le Gouverneur de la Région de Kayes,

M. le Conseiller technique du Ministre de l'Administration Territoriale et des collectivités Locales (MATCL),

M. le Directeur de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale,

Monsieur le Maire de la ville de Kayes,

Monsieur et Madame les Députés, Messieurs les Maires des communes maliennes et mauritaniennes du Bassin du Karakoro,

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

Au nom du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, permettez-moi de vous transmettre les chaleureuses salutations de M. Laurent Bossard, Directeur adjoint du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, je me charge de vous présenter toutes ses excuses de n'avoir pas pu pour des raisons de calendrier, être présent à cette importante rencontre. Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest félicite des avancées notables du dossier Coopération transfrontalière réalisée grâce à la conjonction des efforts des différents partenaires. En effet, depuis le lancement de l'initiative « Frontières et intégration en Afrique de l'Ouest » en juillet 2003, le chemin parcouru est encourageant. Des opérations de promotion de la coopération transfrontalière se développent en plusieurs espaces : Sikasso/Bobodioulasso entre le Mali et le Burkina Faso, Sénégal méridional entre la Gambie et le Sénégal et la Guinée Bissau, Maradi/Katsina entre le Niger et le Nigeria et le Bassin du Karakoro entre le Mali et la Mauritanie. Cette initiative appuyée par le secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, en collaboration étroite avec ses partenaires, sont comptés et animés par les acteurs locaux eux-mêmes. Sur un autre plan, la coopération transfrontalière se poursuit progressivement comme agenda politique des organisations inter-gouvernementales telles que la CEDEAO et l'Union Africaine.

Ces évolutions nous confortent dans nos convictions selon lesquelles la coopération transfrontalière constitue un levier puissant pour l'approfondissement de l'intégration régionale, pour la promotion de la paix, la prévention et la gestion des conflits.

L'appui et le renforcement de ces dynamiques transfrontalières déjà existantes permettent des conditions de la libre circulation, du bon voisinage, d'échanges économiques et commerciaux plus fluides. En amont, un développement concerté des zones transfrontalières.

Le Bassin du Karakoro est un de ces espaces où la perspective transfrontalière permet grâce à des stratégies plus coopératives de fédérer dans des dynamiques de dialogue et d'action, les décideurs, les acteurs économiques, les populations par le biais de leur organisation. Une démarche qui en dernière instance, promeut la responsabilité collective dans le respect bien compris des fonctions et des prérogatives des uns et des autres.

C'est donc le lieu de s'allier ici, cette convergence entre les institutions et les administrations nationales des Etats du Mali et de la Mauritanie avec les organisations socio-professionnelles, les associations de développement et les ONGs. Nul doute que les différentes catégories d'acteurs réunies ici auront au cours de ces deux jours et demi, des échanges fructueux et des débats féconds.

Nos discussions nous permettront certainement d'arriver à formuler des propositions concrètes qui, traduites en actions, feront du Karakoro un espace de suture et non de rupture pour reprendre la belle formule du Président Alpha Oumar Konare.

Je vous remercie.

”

Discours du Directeur de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (Mauritanie)

M. Moctar Ould El HACEN

“

Monsieur le Conseiller, cher ami,
Monsieur le Gouverneur de Kayes,
Monsieur le Député de Kayes,
Madame la Député de Sélibaby,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Ministre de l'Intérieur des Postes et Télécommunications de la République Islamique de Mauritanie, j'ai l'honneur de présider la délégation technique mauritanienne venue ici à Kayes pour la définition d'un plan d'action concerté dans le bassin du Karakoro avec nos frères maliens, la coordination du GRDR et nos autres partenaires qui sont le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne et autres. Permettez moi d'abord de vous exprimer ici en terre malienne toute notre gratitude et nos remerciements pour l'accueil chaleureux dont on a été l'objet moi même et la Délégation qui m'accompagne ici.

Cette rencontre aujourd'hui fait suite à la rencontre de Nouakchott en septembre 2006. On avait défini ensemble les grandes lignes d'aménagement transfrontalier du Karakoro. Nous élargissons aujourd'hui cette rencontre aux nouveaux élus, ainsi qu'à l'ensemble des services techniques maliens et mauritaniens ainsi qu'à toute la société civile. Cette concertation permanente, et il faut le dire, c'est une concertation permanente qui a défini tous nos travaux sur le Karakoro.

De notre haut degré de coopération fraternelle, entre le Mali et la Mauritanie qui n'a cessé de se renforcer sur l'instruction de nos deux Présidents : le Président Amadou Toumani Toure et le Colonel Ely Ould Mohamed Vall.

Au sortir de cette rencontre, nous espérons finaliser le projet d'aménagement transfrontalier du Karakoro que le Mali et la Mauritanie présenteront prochainement à nos partenaires que je remercie tout particulièrement et au passage notamment, le GRDR, l'Union Européenne et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. En souhaitant plein succès aux travaux de cette rencontre de Kayes, permettez-moi, Monsieur le Conseiller, de vous remercier encore une fois ainsi qu'à vous Monsieur le Gouverneur pour l'accueil fraternel dont nous avons été l'objet depuis notre présence hier en terre malienne, terre d'accueil et de fraternité. Vive la coopération transfrontalière Mali-Mauritanie.

Je vous remercie.

”

Discours du Conseiller Technique du MATCL, Mali

M. Amadou Billy SOUSSOKHO

“

Monsieur le Gouverneur de la région de Kayes,
Honorables députés de Sélibaby et de Kayes,
Monsieur le coordinateur Afrique du programme GRDR à Nouakchott,
Monsieur le Maire de la commune urbaine de Kayes,
Monsieur le Directeur de l'aménagement du Territoire de la république Islamique de Mauritanie,
Honorables membres de la délégation mauritanienne,
Messieurs les chefs de services régionaux de Kayes,
Monsieur le représentant des partenaires stratégiques,
Monsieur le représentant d'Enda Diapol à Dakar,
Messieurs les maires frontaliers du Bassin du Karakoro,
Messieurs les représentants de la société civile,
Chers participants,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer la légitime fierté d'être encore une fois parmi vous et de souhaiter à la délégation mauritanienne la bienvenue en cette terre africaine de Kayes. Qu'elle trouve ici mes sincères remerciements pour le long déplacement qu'elle a effectué pour participer à cette haute étape de la marche de l'initiative transfrontalière entre le Mali et la République islamique de Mauritanie. C'est aussi l'occasion de renouveler à son adresse la gratitude de Monsieur le Ministre de l'Administration territoriale et des collectivités locales du Mali, le Général Kone.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur le Gouverneur de la région de Kayes, ainsi qu'à Madame la coordinatrice du GRDR Kayes, pour les efforts inlassables qu'ils ont conjugués pour permettre la tenue de cet atelier, mais aussi offrir à nos chers hôtes les conditions de séjours et de travail pour me permettre également de manifester ma gratitude pour la Coordination Afrique du GRDR à Nouakchott et Enda Diapol à Dakar ici présents. Non seulement pour leur appui technique et financier mais aussi pour la synergie qu'ils ont su créer entre les acteurs et les autorités de part et d'autre de la frontière commune.

Je suis heureux de leur porter le sentiment de reconnaissance de Monsieur le Ministre de l'Administration territoriale et des collectivités locales du Mali et de son homologue du Ministère des Postes et Télécommunications de Mauritanie.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de tous les acteurs frontaliers, autorités administratives, chefs de services dans leurs pays respectifs, élus de la Nation, élus locaux, opérateurs économiques et acteurs de la société, ainsi que tous les partenaires techniques et experts venus du Sénégal, la Mauritanie et le Mali qui ont accepter de se joindre à nous pour faciliter les travaux de réflexion et contribuer à la réussite de l'initiative de Karakoro.

Mesdames, Messieurs, chers participants,

Je voudrais saluer la tenue de cette rencontre qui est fondamentalement, le lieu singulier de communion entre le Ministère des Postes et Télécommunications de Mauritanie et l'Administration Territoriale des collectivités locales du Mali. Elle s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique d'intégration, plus particulièrement, le renforcement de la coopération transfrontalière entre nos deux pays.

C'est vrai, vous l'avez dit, en effet, c'est à Nouakchott en 2006, à l'occasion de l'atelier de lancement de l'initiative transfrontalière Mali-Mauritanie, que nos deux départements ont affirmé leur volonté d'intégrer et de soutenir la thématique de la coopération de proximité dans le cadre global de coopération entre les deux pays, d'encourager les initiatives locales concertées dans la perspective de la lutte contre la pauvreté et l'aménagement du territoire de part et d'autre de la frontière. Enfin, d'accompagner l'initiative concertée d'aménagement du Bassin du Karakoro.

Cette déclaration de Nouakchott marque l'attachement des deux départements. Approfondir la coopération transfrontalière et amplifier les vertus du dialogue et du bon voisinage qui ont toujours caractérisé les relations entre le Mali et les pays frères voisins. C'est pourquoi, l'initiative du Karakoro est à saluer et à encourager. Elle traduit d'une part l'idéal d'intégration par la base exprimé par le concept de pays-frontière et d'autre part, elle s'appuie sur les liens sociaux, anciens ethno-linguistiques, des réseaux marchands, mais aussi dans un processus d'urbanisation de nos zones frontalières.

Mesdames, Messieurs, chers participants,

Les populations frontalières de notre pays en dépit de manifestation spontanée et populaire d'intégration éprouvent plus que jamais un besoin ardent de paix et de sécurité en vue de promouvoir le développement et construire un environnement stable.

C'est dans ce contexte que la coopération transfrontalière vient intégrer le mécanisme de l'intégration régionale et celui d'instrument de promotion, de paix, de sécurité et de développement durable. Aussi, il me plait ici de rappeler le rôle capital que les collectivités territoriales jouent dans le renforcement des relations d'amitié, de bon voisinage, de développement concerté afin de faire des zones frontalières des lieux de paix, de solidarité, de partage et d'échanges.

Le présent atelier de validation qui repose sur la coopération des différents acteurs frontaliers est un espoir pour l'aménagement du bassin du Karakoro, l'intégration de nos communautés frontalières.

Mesdames, Messieurs,

Trois jours durant, vous aurez à échanger sur des questions d'importance capitale à savoir les ressources naturelles, les économies locales et l'inventaire des infrastructures du Bassin. Ces journées seront pour vous, une occasion de vous connaître et de donner corps à un programme dont la pertinence ne prête à aucune équivoque. J'ai bon espoir que vos travaux, que je souhaite fructueux, déboucheront sur une stratégie cohérente d'actions susceptible de créer un véritable espace d'intégration et de proximité. Je voudrais avant de terminer, exprimer les remerciements du Ministre de l'Administration territoriale et des collectivités locales aux partenaires stratégiques qui sont l'Union Européenne, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, pour leur contribution à la promotion des activités de coopération transfrontalière, garde un développement harmonieux et durable et de réduction de la pauvreté dans les espaces frontaliers communs à nos deux pays. En espérant que les résolutions qui découleront de vos travaux permettront effectivement de définir les axes pertinents d'intervention du programme concerté du Bassin du Karakoro, je déclare ouverts les travaux de validation de l'atelier sous-régional de Kayes.

Je vous remercie de votre aimable attention.

”

Discours d'ouverture de Mme la Députe de Sélibaby

Madame Habu SYLLA

“

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la Mauritanie vit un tournant démocratique, en tant que nouvelle élue de cette zone transfrontalière, qui est le Guidimakha, nous ne pouvons que nous féliciter de pouvoir participer à la conception et au lancement de l'initiative de concertation transnationale avec nos frères maliens avec qui nous partageons notre quotidien. Nous tous élus maliens et mauritaniens, présents ou non dans cette salle, devons prendre conscience et accepter la responsabilité qui est la notre dans la réussite d'une telle initiative et au côté de nos administrations. Nous tenons à remercier et encourager les élus, ainsi que le GRDR pour leur soutien depuis toutes ces années.

Je vous remercie.

”

Discours de M. Le Député de Kayes

M. Ndiaye DAOUDA

“

Monsieur le conseiller du MATCL,

Monsieur le chef de cabinet du Gouverneur, Honorables collègues élus à Sélibaby, Monsieur le Président de l'Assemblée Régionale,

Monsieur le Directeur de la DATAR, Mesdames et Messieurs les participants,

Permettez-moi au nom des députés de Kayes de souhaiter la bienvenue à nos hôtes de la Mauritanie et du Sénégal. Ensuite, je salue le GRDR et les organisateurs qui ont bien voulu nous associer à l'initiative. La coopération transfrontalière est une affaire de population, donc en tant que représentant de ces populations, c'est aussi notre affaire.

Ce que nous sommes en train de faire est superficiel, parce que nos populations ne reconnaissent même pas des barrières vraiment artificielles qui ont été mises entre ces populations là qui vivaient depuis des siècles en symbiose. Donc cette initiative est heureuse, car elle nous permet d'être face à face. Je pense que les rencontres ont été instituées depuis très longtemps, il y a toujours eu des résolutions, mais sur le terrain ce n'est pas suivi des faits. Nous devons donc mieux faire. Ces rencontres coûtent chères. Donc nous devons traduire en action ces résolutions.

”

II. LES EXPOSÉS

Après les différents discours prononcés pour la cérémonie d'ouverture, un rappel des enjeux et du processus de coopération transfrontalière a été présenté. Ces deux exposés ont donné lieu à une séance très riche de questions / réponses.

Les enjeux de la coopération transfrontalière

présenté par Ladji SOGOBA, Directeur adjoint de la DNF - MATCL

Je voudrais intervenir en rappelant la problématique des frontières, qui ont toujours été qualifiées de lieu mal défini, de lieu non délimité, et qui constituent des sources de tension entre les communautés, entre les Etats, et pour ce qui concerne principalement les sources stratégiques naturelles transfrontalières par exemple les gisements solides et liquides, l'eau, par exemple les espaces de cultures, et par exemple les espaces de pâturage, alors étant source de conflit, de tension, l'idéal serait de faire de ces frontières des passerelles reliant les Etats entre eux, permettant aux populations de s'intégrer mutuellement. Il s'agit dans cette problématique de trouver une meilleure forme de gestion pragmatique de ces situations pour assurer un climat de paix, de sécurité, de développement durable. Pour ce faire, nous sommes parfaitement en phase avec l'Union africaine qui dans sa vision, dans son ambition voudra qu'on aille à la définition, à l'identification, la matérialisation aux bornes de ces frontières, par les Etats africains eux-mêmes. Donc une des problématiques des frontières africaines, c'est leur matérialisation.

Ensuite, ces frontières qui constituent des fractures, des barrières doivent être des points de suture au lieu de diviser les populations, les peuples, ces frontières doivent permettre de les réunir.

Ensuite, ces zones frontalières qui se caractérisent par le désenclavement et toutes les difficultés que nous rencontrons, il faut en faire des espaces de solidarité et de paix. Voici la thématique des frontières évoquées en terme de ligne frontalière, barrière tracée par les colons. Nous savons qu'il a existé des homogénéités bien avant la colonisation et l'arrivée de ces frontières. Nous savons que ce sont des espaces qui sont traversés par des flux d'échanges, sociaux, économiques et culturels, qui ont lié ces sous espaces entre eux, ce sont des échanges qui en fait ont permis aux communautés d'être ensemble. Il faut développer ces espaces d'intégration de proximité, ces espaces de solidarité, corridors de paix, triangles de développement, etc.

Il s'agit de promouvoir la coopération transfrontalière dans ces espaces, il s'agit d'encourager l'intercommunalité entre nos collectivités de part et d'autre de la frontière. Il s'agit d'engranger la coopération entre les structures décentralisées, les forces de sécurité...il s'agit aussi d'impliquer les associations issues de la société civile. Tout cela pour accompagner des dynamiques de développement dans le domaine de la santé, de l'agriculture, le transport, l'énergie, le commerce, etc.

Ceci dit, je voudrais évoquer un peu le contexte de la coopération transfrontalière : c'est une démarche locale qui doit permettre d'initier des actions de développement. Cette dynamique a des échelles. Il faut que les acteurs locaux à la base s'impliquent, il faut que les Etats les accompagnent.

La coopération transfrontalière n'est pas un domaine de développement, elle est plutôt un outil. Cette coopération existe déjà dans le domaine de la sécurité, en cas de conflits, de réfugiés. C'est là que l'on voit que les partenaires financiers nous accompagnent.

En ce qui concerne l'émigration, qui est un domaine d'actualité, il faut aménager les zones frontalières pour en faire des espaces de peuplement et de développement.

Les enjeux

- Renforcer les échanges sociaux, économiques et culturels.
- Assurer une meilleure circulation des personnes et des biens.
- Promouvoir l'intercommunalité transfrontalière.
- Harmoniser les politiques sectorielles.
- Intensifier les courants d'échanges.

Rappel du processus

présenté par A. HARKOUK, Coordinateur des programmes Afrique du GRDR

Le Karakoro, c'est neuf communes très enclavées sur lesquelles nous souhaitons travailler. Le Karakoro, c'est un bassin de vie de plus de 150 000 habitants, c'est un bassin versant avec un environnement éco-climatique favorable, des ressources naturelles importantes et enfin des services sociaux de part et d'autre de la frontière qui sont utilisés de manière indistincte par les populations. C'est aussi un des derniers réservoirs de ressources naturelles, de la zone présahelienne entre le Mali et la Mauritanie. Ces ressources se dégradent énormément à cause des changements climatiques mais surtout sous la forte pression des animaux et des hommes. Comme nous le verrons cette après midi, il existe pourtant ici et là des bonnes pratiques de gestion de l'exploitation de ces ressources naturelles, notamment du côté malien. Ces pratiques sont très positives, très intéressantes et les Mauritaniens gagneraient à aller voir et en tirer le maximum d'élément pour valoriser et régénérer ces ressources naturelles de leur côté, je pense notamment à la roneraie.

Les politiques de décentralisation de ces dernières années — particulièrement au Mali, mais aussi en Mauritanie — ont redonné l'initiative, y compris politique, au local. Le dynamisme de certaines communes du Karakoro a ainsi permis d'attirer l'attention sur le potentiel aménageable de ce bassin versant. Les conflits quotidiens entre agriculteurs et éleveurs particulièrement transhumants sont récurrents et rythment aussi la gestion de cette frontière. Les autorités font souvent appel aux villages et aux notables pour les réguler. Les voyages d'échanges organisés par le GRDR dans le cadre de son programme PAIDEL, entre élus et OSC des deux rives de l'Oued Karakoro ont permis des débats riches et des constats, dont les obstacles que représente la frontière pour les échanges et dynamiques locales.

C'est partant de ces rencontres, souvent organisées en présence des autorités locales et régionales, que nous avons décidé de faire connaître et partager les difficultés mais aussi les potentialités de ce bassin transfrontalier au niveau des administrations centrales et politiques des deux pays, en l'occurrence la DNF au Mali et le MIPT et la DATAR en RIM.

On est cependant sur une frontière, et donc sur un espace de souveraineté par excellence. On ne peut pas travailler sur une frontière comme on pourrait le faire à l'intérieur du pays. Il y a une grande sensibilité sur une frontière et on nous l'a rappelé souvent !

Néanmoins, encouragé par ce qui se passe au niveau de la coopération transfrontalière au niveau de la sous-région (CEDEAO) sous l'impulsion du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, d'ENDA et de la DNF, nous avons décidé en 2003 de conduit un processus institutionnel qui nous autorisera de façon formelle à travail de part et d'autre de cette frontière.

C’est en 2005, que réellement l'ensemble des acteurs institutionnels s'est mobilisé (DNF et DATAR), ainsi, les Gouvernements se sont décrispés et ont donné leur aval. Ce qui nous a conduit en septembre 2006 à Nouakchott à organiser une rencontre de validation institutionnelle de cette initiative à laquelle certains d’entre vous ont participé et dont les comptes rendus et autres documents de présentation du Karakoro sont dans les pochettes distribuées ce matin.

Lors de cette rencontre de Nouakchott, le conseiller du MATCL, Monsieur Sissoko ici présent, a lu à l’assistance la déclaration de Nouakchott. C’était un moment fort qui a marqué l'engagement des deux Etats à faire de l’initiative Karakoro un exemple de coopération et de bon voisinage. Cette déclaration va plus loin et propose d’enrichir l'ensemble des protocoles d'accord qui ont existé depuis l'indépendance. Avec la déclaration de Nouakchott, c'est une nouvelle étape qui a été franchie, qui a engagé les deux Etats pour faire de la coopération transfrontalière un axe fort de la coopération bilatérale Mali-Mauritanie.

Les acteurs mobilisés de la zone frontalière, n'ont à aucun moment redouté cette initiative et au contraire en sont les initiateurs et ont tout fait pour être présent à toutes les rencontres et d'être tenues informées à tous moments des évolutions.

Aujourd’hui, l’idée selon laquelle la coopération transfrontalière est un élément incontournable de l'intégration régionale et du développement en Afrique est enfin admise et intéresse de plus en plus les politiques et les bailleurs. L'Union Européenne, un des plus grands partenaires financiers de l'Afrique de l'Ouest, soutient cette initiative via la DCE de la RIM, et s'intéresse de près à la question. Aux dernières nouvelles, l’UE s'engage à soutenir cette dynamique dans le 10ème Fond Européen de Développement. D'autres acteurs comme le CCFD soutiennent aussi cette initiative et considèrent qu’elle permet des regroupements et des échelles d’action en réseau pertinents et efficaces. La paix est aussi sous-jacente à cette problématique frontalière et intéresse donc beaucoup de fondations, ONG, coopération décentralisée, associations de migrants...

Les objectifs de la rencontre de Kayes sont :

- D’élaborer un plan d'action concerté avec les grands axes d'un programme qui va être restitué à Bamako avec les bailleurs de fond qu'on aura ciblés notamment l'Union Européenne, l'AFD et quelques autres bailleurs pour un programme 2007-2010.

- De poursuivre le plaidoyer et le lobbying auprès des décideurs et de l'administration pour qu'ils restent mobilisés et présents dans cette initiative.

CARTE DE LA ZONE D'INTERVENTION

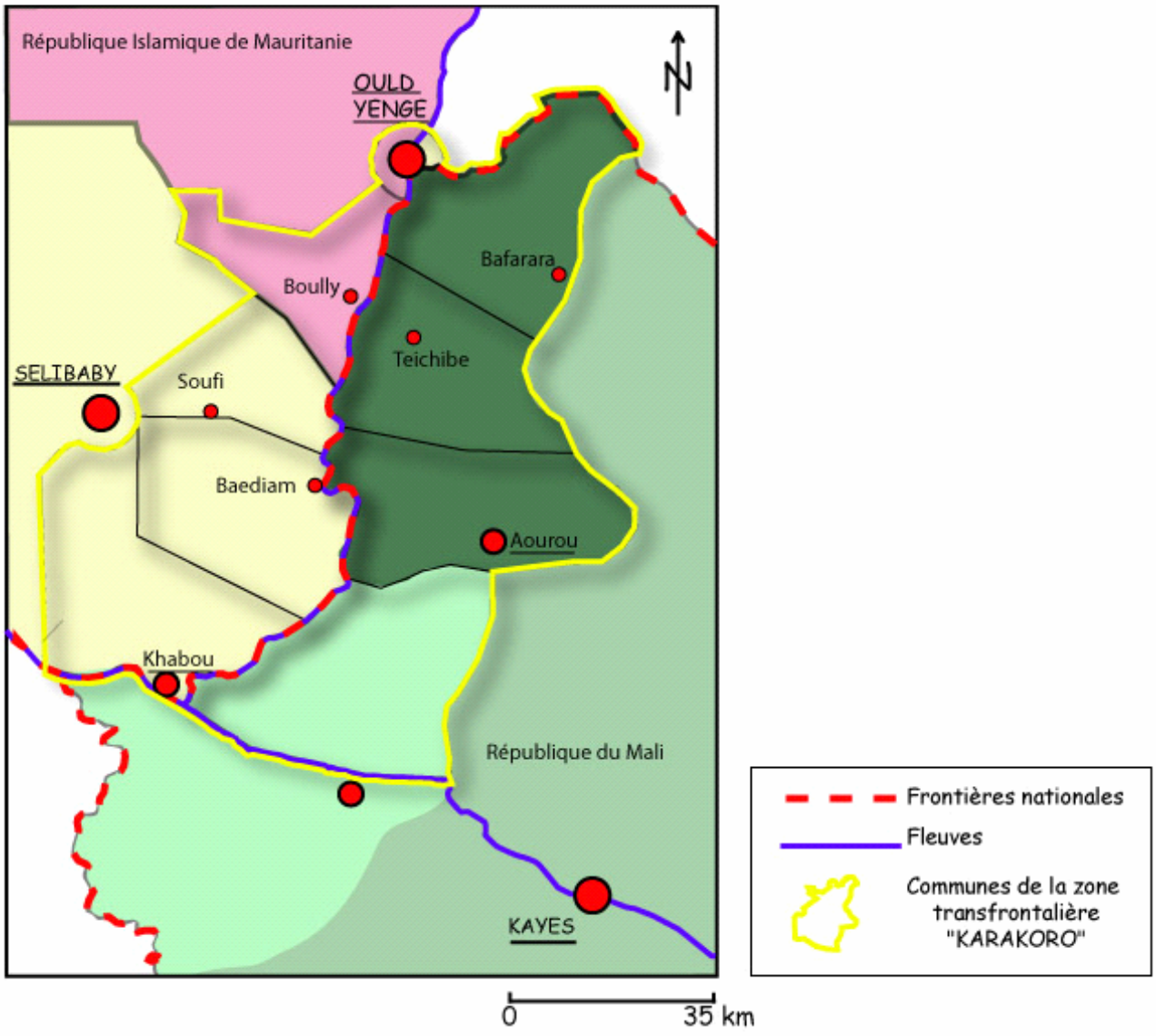

Débat / Questions-réponses

M. Souleymane Mohamed SOW, conseiller commune de Soufi

Remerciements pour l'accueil malien.
Il a ressenti une conscientisation au niveau des autorités, en amont des acteurs locaux pour promouvoir le bien-être des populations.

M. Camara, commune de Sahel

Un constat et une question : en tant qu'élu, il est souvent interpellé. Il faut aménager le bassin du Karakoro. Il faut régler certains problèmes : les Maliens qui traversent pour aller en Mauritanie, sont souvent pris et il faut négocier leur passage.
Les Mauritaniens venaient autrefois avec leurs animaux au Mali...sans problème.
Après l'aménagement, quelles sont les solutions concrètes que vous avez trouvées ?

M. Coulibaly

A l'attention du Coordinateur GRDR, est-ce qu'ils ont fait des études sur la montée des eaux dans le bassin ?

M. Ibrahim Thioye

Apport de témoignage : le Karakoro est un espace de vie.
Au mois de janvier, le poste de santé de Melgue, l'infirmière était en congé, le poste était fermé. L'infirmier de Melgue Mali est venu deux jours par semaine pour apporter des soins de première nécessité. On l'a fait de façon informelle, mais juridiquement, rien ne nous permet de le faire, ce sont les rapports sociaux et d'amitié qui l'ont permis.

M. Mohamed Cissé, représentant des jeunes de la commune de Sahel

En tant que jeune, a eu cette conscience de voir que le Karakoro est leur première ressource. Mais il se pose des problèmes de culture, il faut les résoudre.

Un intervenant

Il faut que le Karakoro ait de l'eau en permanence, ensuite, il serait bon d'identifier tous les endroits susceptibles de créer des conflits éventuels, encore, il serait utile d'harmoniser les textes de part et d'autre pour que tout se passe dans le calme, la paix et l'amitié.

M. Diabira

Avant l'indépendance, le Guidimakha existait avec les 3 ethnies (soninkés, maures et peuls). C'est le problème de la désertification qui nous met en conflit.

M. Soumare Ali

Pour pouvoir évoluer, il faudra partir du diagnostic, mais on sait qu'un des principaux problèmes est entre éleveurs et agriculteurs.

M. Gaye Gandega

« Pour construire l'avenir on oublie souvent le passé ». Ce sont les bénéficiaires qui doivent aussi y mettre du leur et participer activement.

M. Ousmane Sidibé, ADL

Il attire l'attention des deux tutelles sur l'historique du Karakoro. Les problèmes sont aujourd'hui pour franchir la frontière avec les autorités.
Les neuf communes font selon les chiffres partagés :103 000 habitants. Mais à Khabou seulement, on compte déjà plus de 30 000 habitants...

Réponses

M. Moctar Ould El Hacen, DATAR

La gestion de l'eau ressort comme un problème essentiel.
Le deuxième problème est la désertification.
Le troisième problème, plutôt traditionnel entre agriculteurs et éleveurs.
Il faudra peut-être aller voir d'autres expériences ailleurs de gestion pour s'inspirer.
Le quatrième problème c'est comment redynamiser et rendre plus fonctionnelle les associations villageoises.
Le dernier point, c'est peut-être la sécurité, qui fait rappel à la déclaration de Nouakchott.

M. Arezki Harkouk, coordinateur Afrique GRDR

Nous sommes encore au stade du diagnostic. Nous n'avons pas encore mesuré le niveau hydro-géologique de la zone. La population s'élève à 153 000 habitants selon les études faites. Il y a 140 localités dans ces neuf communes.

M. Mohamadou Abdoul, Enda Diapol

Une large place laissée aux débats et aux échanges, car il s'agit de construire ensemble quelque chose. Il faut prendre le temps de discuter des choses. L'après midi et toute la journée de demain sont consacrés aux ateliers.

Il y a trois ateliers. Ils possèdent chacun des contenus grâce aux diagnostics et enquêtes faites sur le terrain, pour avoir une base sur laquelle travailler.

Il y a 3 grands axes qui sont ressortis : infrastructures, gestion des ressources naturelles, et économies locales.

Grâce aux réflexions, on pourra concevoir un plan d'action.

La méthodologie des ateliers est tout d'abord d'exposer les premiers résultats des études de terrain, mais c'est les populations qui vont critiquer, compléter les aspects présentés.

Dans les débats, chaque intervenant pourra donner la parole à qui il le veut.

Ensuite, on ouvrira un débat beaucoup plus large sur le Karakoro pour qu'on ait des axes forts (identification de sous-thèmes) plus opérationnels.

Enfin, la synthèse des trois ateliers sera traduite en un programme d'activité pour les années à venir.

La concertation sera l'épine dorsale de ce projet. Il faudra peut être trouver des mécanismes de communication pour rendre plus efficace cette concertation.

II. LES ATELIERS

Par la suite, les participants se sont organisés en sous-groupes pour procéder aux travaux d'ateliers.

Les différents thèmes abordés sont :

- **Infrastructures (publiques, agricoles, économique, communication, désenclavement, énergie).**
- **Economies locales.**
- **Gestion des ressources naturelles.**

Atelier 1 : Inventaire des infrastructures

Animateur : Bertrand VINCENT
Chargé de l'étude : Abdoulaye Mocktar KASSE
Rapporteur : Seïba KONATE
Présentateurs en plénières : Cheickna O BOUBACAR et Saloum GANDEGA

L'animateur a donné les directives suivantes pour la bonne conduite de l'atelier :

- Une présentation des données issues de l'étude pour amendements et corrections.
- Le constat sur l'utilisation réelle des infrastructures collectives.
- Se taire sur les conflits qui peuvent exister pour trouver des solutions dans le cadre de la coopération transfrontalière.
- Discuter comment un projet d'investissement, de désenclavement pourra améliorer le quotidien des populations.
- Donner les perspectives sur le désenclavement, la couverture sanitaire, l'éducation, etc.) dans une logique de coopération transfrontalière.

Complément donné par Kassé sur la méthodologie :

L'inventaire a été participatif (avec tous les acteurs) ;

Les étapes de l'étude sont :

- Sensibilisation des élus pour qu'ils s'inscrivent dans la démarche participative.
- Malgré l'existence de données au niveau des services techniques, une meilleure implication des populations.
- Recherche bibliographique (Monographie en RIM, PDESEC au Mali).
- Etablissement d'un répertoire des infrastructures.

Les constats

- L'infrastructure la plus exploitée en commun est la santé.
- Les populations ont une bonne connaissance sur l'existence et la localisation des infrastructures mais peu sur les conditions de leurs utilisations.
- Les infrastructures, pistes, zones à passages difficiles ont été repéré et géo référenciés.

1. Présentation des résultats de l'étude (cf. powerpoint)

2. Débats

I. Infrastructures éducatives[1]

- Les politiques en matière d'éducation diffèrent selon les pays.
- Le non-recensement des structures informelles (medersa en RM et Mahadra en RIM, centre formation) majoritaire et mobilisant plus populations dans la zone.
- Absence de recensement réel pour déterminer le taux de scolarisation en RIM

[1] Les statistiques ont fait l'objet de beaucoup de discussions notamment pour l'éducation et s'expliquent entre autres par la présence de beaucoup d'enseignants.

- Medersa ou Mahadra reconnu dans les deux Etats.
- Une coopération transfrontalière informelle dans le Karakoro (des élèves suivent des cours selon qu'ils se trouvent au Mali ou en RIM mais avec beaucoup de difficulté par la suite).
- Le franco arabe constitue un point commun entre les deux systèmes éducatifs pour répondre au besoin des populations du Karakoro.

Recommandations :

→ *Une requalification des structures d'éducation dans la zone.*

→ *Une prise en compte des structures informelles par le diagnostic.*

→ *Une différenciation entre structures publiques, privées, formelles et informelles et les dynamiques en cours dans le Karakoro.*

→ *Une harmonisation des modalités d'inscription des équivalences des cursus pour le suivi des élèves selon qu'ils se trouvent de part et d'autre du Karakoro.*

II. Infrastructures socio sanitaires

- Des localités se trouvant dans la zone relèvent d'une autre aire de santé.
- Existence de nombreux centres de santé non fonctionnels (manque d'équipement et de personnel qualifié) et parfois des investissements importants des migrants mais peu valorisés.
- Existence d'une coopération transfrontalière (malades de Séliféli admis à Ould Yengé, échanges de molécules entre les pays,…).
- Des stratégies en faveur de la coopération transfrontalière (jours de consultations pour des zones du Karakoro dans le centre de Gakoura).
- Difficultés d'accès aux centres (beaucoup de malades meurent avant d'atteindre ces centres).

Recommandations :

→ *Envisager la création d'un centre de santé de référence voire hôpital dans le Karakoro.*

→ *Renforcement des capacités des structures existantes et de la couverture sanitaire du Karakoro.*

→ *Sensibiliser les populations aux dangers de l'automédication dans la zone.*

III. Infrastructures de communications :

Routes :

- Les axes sont : Kiffa - Kayes, Selibaby - Kayes, Khabou - Ould Yengé
- Enclavement empêchant la circulation des biens et des personnes

Radio :

- La radio rurale de Kayes couvre le Karakoro, les autres ont un rayon limité.
- Début de libéralisation en RIM.
- Faible couverture télévisuelle des communes du Karakoro par les deux Etats.

Téléphonie :

- Le secteur est du domaine des privés.

Recommandations :

→ *Aménager les passages difficiles.*

→ *Mise en réseau de radios communautaires mis en place par les collectivités.*

→ *Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place de radios communautaires dans le Karakoro.*

→ *Impliquer les Etats afin d'influencer sur les privés pour une amélioration de la couverture.*

→ *Réaliser des émissions télévisuelles pour informer, éduquer et sensibiliser les populations.*

→ *Convaincre les entreprises de télécoms d'installer des antennes.*

IV. Electrification rurale

- Utilisation très répandue des panneaux solaires surtout par les particuliers
- Projet d'électrification rurale en RIM en voie d'extension au Guidmakha, et AMADER au Mali

Recommandations :

→ *Elaborer le schéma d'aménagement des communes à l'image de SKBO*

→ *Les Etats doivent déclarer le Karakoro comme étant une zone d'aménagement afin de pallier au problème de souveraineté.*

→ *Trouver le juste équilibre entre la volonté des populations et le cadre légal pour éviter le mauvais jeu.*

→ *Développer les partenariats avec les collectivités transfrontalières d'Europe et d'Afrique (SKBO, Sénégambie), la dynamique sous-régionale étant porté par les Etats (CEDEAO) avec l'accompagnement de l'UE. Il faut aussi noter que l'accompagnement des Etats doit s'appuyer sur la volonté commune et la cohésion des populations autours des projets fédérateurs (cas de SKBO : Korhogo Ouayiguilou sur la santé et l'éducation).*

Atelier 2 : Economie locale du bassin du Karakoro

Animateur : Arezki Harkouk, coordinateur Afrique GRDR
Co-animateur : Mohamadou Abdoul, Expert, Enda Diapol
Rapporteur : Mohamadou Abdoul, Expert, Enda Diapol

1. Restitution de l'étude sur l'économie locale

L'après-midi de la première journée, début des travaux de l'atelier. Cette session était consacrée à la restitution de l'étude sur l'économie locale et à un large débat libre et ouvert (don et prise de parole) sur le bassin du Karakoro.

La présentation des résultats de l'étude sur l'économie locale du bassin du Karakoro a été faite dans une démarche qui fait ressortir à la fois les enjeux, les potentialités et les limites et contraintes. Cette présentation des résultats est résumée ci-dessous[2].

L'animateur de l'atelier a d'abord présenté le Karakoro comme un bassin habité par 153 000 habitants disséminés dans 103 localités. C'est un espace de 6 900 km² composé de 9 communes dont 4 au Mali et 5 en Mauritanie.

Les activités productives qui sous-tendent cette économie sont l'agriculture (pluviale et maraîchère), l'élevage (intensif et extensif), la pêche, l'artisanat et l'exploitation des produits forestiers (ligneux et non ligneux). Le développement, voire le maintien, des activités de production fait face à de très nombreuses contraintes. Le potentiel semencier se perd. En conséquence, les rendements baissent d'autant plus que la forte érosion lessive la fertilité des sols. Qui plus est, les agriculteurs du bassin n'ont pas de tradition de parcage du bétail dans les champs après récolte. Le goulot d'étranglement des activités productives notamment l'agriculture et l'élevage est l'indisponibilité suffisante et l'accès difficile à l'eau. Le déficit alimentaire est partant quasi chronique surtout en Mauritanie (Baïdiam et Soufi). L'artisanat demeure encore embryonnaire et n'est pas confronté à un marché qui devait le tirer. L'on est encore loin de la micro entreprise artisanale rurale.

Fortement adossée sur les activités productives et les échanges commerciaux des produits du cru, l'économie locale du bassin du Karakoro est également animée par la circulation des produits d'importation. Les flux transfrontaliers y sont assez importants. A côté des camions et autres véhicules qui le plus souvent traversent le Karakoro, existent d'autres moyens de transports acheminant de part et d'autre de la frontière des volumes certes peu importants mais en grand nombre. Ils empruntent des voies légales mais aussi des circuits de la contrebande. Ils sont par ailleurs soumis à des ponctions légales et illégales de la part des corps de contrôle et de sécurité.

La réalité économique de la zone montre trois niveaux de structuration concentrique : l'espace du bassin en tant que tel ; le bassin dans une zone polarisée par Kayes et Sélibaby et le bassin comme important lieu de transit qui le relie à des espaces plus vastes : Nouakchott et Bamako.

2. Débats consécutifs à la présentation de l'étude

Le débat général, libre et ouvert qui a suivi la présentation des résultats de l'étude avait pour but recueillir dans un premier temps les perceptions et représentations des participants sur leur espace vécu. Il ressort des différentes interventions que le bassin du Karakoro est « *une source de vie* » et que « *les citoyens du bassin* » partagent les mêmes manières de vivre c'est-à-dire

[2] Pour plus de détails, voir « L'économie locale dans le bassin du Karakoro : une économie qui alimente les échanges transfrontaliers », étude réalisée par Mama Guèye, Enda-Diapol, février 2007. Une copie de ce document a été distribuée à tous les participants de l'atelier.

le mode de vie façonné par l'agriculture et l'élevage. Ils partagent dans le même intérêt et exploitent les mêmes infrastructures et les mêmes terres cultivables.

Cette communauté de destin porte également un regard assez inquiet sur le bassin notamment la cuvette qui est le territoire immédiat du transfrontalier. Sont mis en exergue l'étroitesse du lit, le déficit chronique et le manque d'eau principalement sur la partie malienne. La suggestion pour remédier à cet état de fait est de développer le bassin en élargissant l'arrosage aux parties éloignées du lit. De manière plus générale, l'agriculture est une activité de survie, précaire et menacée par les termites, les oiseaux, les criquets et autres prédateurs. Les participants proposent une récupération de nouvelles terres disponibles en maîtrisant les eaux de surface, la mise en place d'aménagements d'ouvrages hydrauliques (diguettes, barrages, etc.), la mise à disposition d'intrants agricoles, l'adoption de mesures d'accompagnement, l'encadrement technique des paysans, la sécurisation des cultures, l'introduction de variétés précoces, l'amélioration de la fertilité des sols, le renouvellement de l'équipement, la mise en place de banques de céréales, etc. Cette démarche participerait à desserrer l'étau sur la forte pression démographique sur les ressources foncières (terres de cultures de décrue).

S'agissant de l'élevage les intervenants suggèrent de sérier les deux systèmes existants : l'élevage sédentaire et l'élevage transhumant. Chacun a ses spécificités propres et requiert un mode de gestion propre. Plus globalement, l'interrogation fondamentale est le choix soit de l'élevage intensif ou de l'élevage extensif en fonction du rendement.

La question centrale de l'eau est revenue comme un leitmotiv. Elle est très déterminante dans l'économie locale du bassin du Karakoro. D'elle dépendent l'agriculture (pluviale et maraîchère), la pêche et l'élevage. Dans un contexte d'une pluviométrie aléatoire, la résolution des problèmes d'exhaure, la réintroduction de la culture de contre-saison avec un système de décrue ont été présentées comme une solution à l'insécurité alimentaire. Cette rareté de l'eau et par conséquent de terres cultivables exacerbe les conflits fonciers pour la résolution desquels il est recommandé l'implication active des commissions villageoises[3].

Le second sujet amplement discuté est celui des conflits entre agriculteurs et éleveurs. La divagation des animaux et leur action prédatrice sur les cultures constituent une source majeure de conflits épisodiquement violents. Les Maliens pointent du doigt le cheptel mauritanien, principalement les chameaux. Mais, de leur côté les Mauritaniens se plaignent également des nuisances du cheptel malien. Ces conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs sont souvent réglés à l'amiable. A ces différents qui selon certains intervenants ne sont pas spécifiques au bassin du Karakoro, s'ajoutent l'épineuse question du vol de bétail et les difficultés qu'éprouvent les propriétaires à récupérer leur cheptel lorsqu'il est retrouvé. Les participants, tout en indexant la faible volonté politique pour résoudre les problèmes de divagation des animaux, préconisent, pour trouver des solutions à ces conflits, plusieurs mesures : le respect des lois ; la protection des cultures (grillages), une réflexion en vue de la détermination des zones de pâturages, de cultures et d'habitat.

La faiblesse des productions vivrières dans le bassin du Karakoro suffit à peine à assurer l'autoconsommation. Les populations de la zone dépendent, pour une part importante de leur subsistance, de l'importation de la région située au sud de Kayes par les commerçants de produits de consommation courante tels que le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, etc. Les pratiques spéculatives de ces commerçants faites de stockage de quantités importantes achetées à des prix très abordables au moment des récoltes et leur revente au prix fort en période de soudure en ajoutent à la vulnérabilité des populations du bassin du Karakoro.

[3] Les litiges fonciers surviennent entre autres lorsque les populations décident de cultiver sur la rive opposée. Face à la recrudescence de ce type de différends, une rencontre regroupant tous les services techniques du bassin sous l'égide des autorités administratives avait été tenue le 24 avril 2006. A l'issue de la rencontre, une commission avait été mise en place pour statuer sur les champs litigieux.

Ces échanges commerciaux sont particulièrement importants dans les marchés de Khabou, de Ould Yengé et de Selféli.

Les flux commerciaux et le mouvement des populations de part et d'autre de la frontière sont très fortement contrariés par l'insécurité et par les tracasseries, les taxations légales et illégales de la part des corps de contrôle et de sécurité. La circulation des personnes et des biens dans le bassin est rendue si difficile que les populations et les commerçants trouvent des voies et moyens détournés, y compris la corruption pour effectuer le va-et-vient indispensable de part et d'autre de la frontière. A cela s'ajoute aussi la méconnaissance par les populations des lois et règlements qui régentent la vie de relations entre les deux pays. Toutes choses qui constituent un facteur de blocage du développement de l'économie locale.

Le bassin du Karakoro est également un relais de la zone septentrionale de Kayes. C'est par ce fait qu'il joue une importante fonction de transit. Des produits comme le bois de construction, la gomme arabique sont chargés dans des camions qui traversent le bassin du Karakoro de part en part. Cette fonction de transit explique que tout le long de la frontière est jalonné par des magasins mauritaniens dans lesquels sont collectés et stockés les produits. Des réseaux bien structurés et très organisés contrôlent le marché (l'offre et la demande) du bassin du Karakoro. Les points de passage de ces véhicules sont Sansangué vers Kayes via Gafura ; Khabou/Mouslim ; Melgué ; Sélféli/Ould Yengé et Bouly/Kalinioro, Tchéïchibé.

Au total, de cette session d'échanges larges il ressort que le bassin du Karakoro est un espace transfrontalier où la sécurité alimentaire n'est pas, loin s'en faut, garantie. C'est un territoire qui se peuple au fil des ans de personnes et d'animaux. Cette pression démographique accentue la pression sur les ressources hydriques, foncières, végétales et fourragères. Ce faisant, la vulnérabilité des populations est réelle et leur subsistance est maintenue grâce aux envois réguliers issus de la migration. Cet état de fait a engendré une rupture des équilibres antérieurs et des mécanismes de gestion des rapports entre les populations de part et d'autre de la frontière.

Le programme de gestion concerté du bassin du Karakoro a été jugé par les participants comme un moyen de résoudre de nombreux problèmes qui bloquent le développement économique de la zone. Il a, de leur avis, une « *fonction d'utilité collective* » parce qu'il peut restaurer la concertation de part et d'autre de la frontière et prévenir ainsi les conflits, renforcer la cohésion sociale, éliminer les barrières, favoriser le développement de l'agriculture, des échanges commerciaux et la valorisation de la production locale. Ces objectifs ne seront atteints que si les administrations et les autorités politiques des deux pays adhèrent pleinement au programme et travaillent en bonne intelligence dans toutes les étapes de sa mise en oeuvre.

Toute la journée **du 8 février** a été consacrée à la suite des travaux d'atelier. L'exercice consistait en l'identification par les participants des objectifs, d'axes d'intervention, d'actions à mener, de stratégies à élaborer pour améliorer et développer l'économie locale du bassin du Karakoro. L'outil d'animation utilisé, pour identifier les éléments du programme relativement aux activités productives (agriculture vivrière, élevage, produits forestiers), a été élaboré sous forme de tableau. Selon chaque catégorie productive, les participants devaient le remplir en répondant aux questions suivantes : Quoi ? Pour résoudre quoi ? Comment ? Qui ? Où ? Résultats escomptés, effets attendus, contraintes/limites, causes directes et indirectes, acteurs importants pour lever les contraintes, en faisant quoi ?

L'application de cette grille fut laborieuse et difficile. Le temps imparti pour remplir toutes les cases était manifestement insuffisant. L'outil a été donc réajusté et allégé. Ainsi ne furent retenus que les rubriques ci-après : Objectifs, Résultats souhaités, Filières ciblées, Actions à mener, Par qui ?

Sur cette base, les participants à l'atelier ont pu aboutir à des résultats probants. Ces résultats, synthétisés par les animateurs et les rapporteurs choisis par les participants, ont été présentés à la restitution en plénière dans la matinée du 9 février.

Atelier 3 : Gestion des ressources naturelles

Animateur : Mamadou Diarra, GRDR Kayes
Co-Animateur : Jacques Dembélé, GRDR Kayes
Modérateur : Habaye Ag Mohamed, consultant associé au GRDR
Rapporteur : Guillemette Cellier, GRDR Coordination Afrique

1. Présentation de la restitution de l'étude GRN – M. Diarra, GRDR Kayes
(cf. powerpoint GRN)

2. Echanges après présentation de l'étude

Méthodologie : Débat libre : pas d'animation des débats - don de la parole entre les participants

Benahi Ould Boukheir - ADL de Bouly

Pour lui, les problèmes principaux sont la récupération des eaux et des sols ; l'enclavement ; le reboisement.

Coulibaly – ADL de Teichibe

Il demande pourquoi le Karakoro?

Bandiougou Diawara – Député de Kayes

Il souligne que les conventions et textes sont différents de part et d'autre de la frontière. Si la charte pastorale du Mali était mise en œuvre, beaucoup de problèmes pourraient être réglés. Cette charte a été élaborée avec tous les députés de cercle et des éleveurs (Mopti). Il est prévu dans ce texte la création de conventions locales. Si les conflits existent, il pense que c'est parce que les éleveurs ne sont pas associés : il faut associer tout le monde. Ce qui manque dans la zone, ce sont les moyens financiers.

Le code forestier malien permet le transfert aux communes : il faut faire des plans d'aménagement avant transfert. Il existe également des conventions pour la pêche. Le programme Karakoro permettra de tester les plans d'aménagements.

Acteur de Soufi

Il souligne les problèmes à régler : sols incultes, besoin de grillages pour les agriculteurs ; mettre en cohérence les codes de transhumance entre les 2 localités suivant les saisons; creuser des puits car dans sa commune des villages entiers se déplacent vers le Karakoro pour trouver de l'eau potable.

Kassoum Sidibe – chef de division DRPIA Kayes

Il apporte des correctifs et remarques sur la restitution du diagnostic : il remarque l'absence de l'effectif du cheptel ; il faudrait également connaître la proportion de transhumance interne par rapport à la transhumance transfrontalière. Au Mali, c'est une charte pastorale et non un code pastoral, le décret d'application vient de sortir et les accords RIM – Mali en matière de transhumance y figurent.

Propositions d'actions : ciblage des zones de concentration ; identification des gîtes d'étapes ; pistes de transhumance à identifier ; puits pastoraux à prévoir et non surcreusement de mares seulement ; articulation des conventions locales avec les lois ; multiplication de la concertation avec les services techniques.

Ibrahima Traoré – GRDR Kayes

Le GRDR a fait une étude en 2004 des périmètres irrigués (petits périmètres maraîchers avec un point d'eau), il en existe plein sur le Karakoro contrairement à ce qui a été présenté dans le diagnostic. Il recommande de faire attention au surcreusement des mares : cela a été fait a Sadiola, et depuis la mare ne retient plus l'eau. Il ne faut pas oublier que les ressources naturelles sont les seuls moyens de surveillance, selon lui, les conventions locales seront toujours contournées. Il faut travailler sur les aménagements d'eau de surface. Il faut travailler également à la diffusion des textes.

Syprien Thienou – DRCN Kayes

Il demande s'il existe des schémas d'aménagement des terroirs dans les 9 communes visitées.

Dady Dieme - Sergent Chef, représentant le sous-préfet d'Aourou

Chacun doit appliquer la loi de son pays.

Représentant des jeunes de Djelebou

Il souligne que les gens arrivent à gérer les conflits entre eux. Selon lui, le problème est avec l'administration. L'autre problème concerne la divagation des chameaux.

Ibrahim Kanouté – ADL de Sony

Pourquoi ne pas travailler sur le biogaz, le butane, les foyers améliorés pour diversifier les sources d'énergie.

Ousmane Sidibe – ADL Khabou

Il recommande de mettre une radio pour le Karakoro ; de travailler sur la récupération des eaux car elles ont beau être abondantes dans la zone, elles ne font que s'écouler; il rappelle l'existence de problèmes fonciers.

Habaye – consultant associé au GRDR, modérateur de l'atelier

Il précise qu'il faut porter une vision transfrontalière au débat. La discussion doit porter sur l'espace partagé.

Dianaba Soumare – représentante des femmes

Elle indique qu'elles ont besoin d'eau pour le maraîchage et de clôtures.

M. le sous-préfet Ambibedi:

Il faut étudier les textes des 2 pays et travailler à leur harmonisation.

Tandia – GTZ Sélibaby

Il indique qu'il existe un décret d'application au code pastoral en RIM depuis 2 ans. Il regrette qu'il ait été dit en plénière par le GRDR qu'il y avait une réussite de la GRN au Mali sans parler de ce qui se fait en RIM. Le problème pour lui, c'est que les textes ne sont pas appliqués. En période de culture, les animaux ne doivent pas divaguer. Le problème posé par l'administration, c'est que quand les animaux sont pris, il faut des mois pour régler le problème. Il était prévu des fourrières également en RIM, mais cela ne fonctionne pas car si les animaux sont pris, des arrangements sont faits pour les faire sortir. Il faut prévoir des garde-fous contre l'administration. Un projet de décret pour le code forestier doit passer prochainement au conseil des ministres en RIM. Il apprécie le fait que dans la charte pastorale malienne les accords Mali – RIM soient indiqués, il faut faire la même chose en RIM (s'approcher de Karl – GTZ – à Nouakchott qui gère la question des textes). Tandia souligne la différence d'approche : au Mali les conventions locales sont gérées par la commune, alors qu'en RIM les communes n'ont aucune compétence sur le sujet; ce sont les entités locales représentatives (associations) à qui est déléguée la GRN.

Il faut une stratégie de communication.

En réponse à S. Thienou, côté RIM, il n'y a pas de plan d'aménagement des communes, seul exemple connu : le schéma d'aménagement de Hassi Chagar (commune du Guidimakha) qui a été réalisé par l'association locale.

Pour les conventions locales en cours d'élaboration, ou non encore réalisées, il faudra penser à inviter les populations de part et d'autre du Karakoro.

Il attire l'attention sur l'aménagement des mares : cela entraîne souvent une dégradation des RN en raison de la concentration du bétail à cet endroit. Selon lui, il vaut mieux travailler sur des diguettes.

Le problème ne vient pas que de la transhumance venue du Nord, il ne faut pas oublier qu'au Guidimakha mauritanien presque tous les habitants sont éleveurs, la part des sédentaires est importante aussi. Il confirme l'importance de connaître l'effectif du cheptel.

Sana Kassongue – Charte de collaboration, Kayes

Il rappelle que le Mali a signé la convention des eaux internationales, ce qui peut être une porte d'entrée pour le programme Karakoro (si la Mauritanie l'a signée aussi). De même pour la convention de lutte contre la désertification. Ces conventions priment sur les conventions nationales.

Koly Diawara –Sahel

Pour lui, le problème est que les chameaux arrivent sur les terres avant la fin des récoltes.

Souleymane – Soufi

Il rappelle que le chameau se maîtrise difficilement (ce n'est pas la volonté des propriétaires de le laisser divaguer), surtout quand il est habitué à une zone. Les Mauritaniens sont également victimes des chameaux, la seule solution, c'est la clôture des champs.

Telli Camara – représentant des jeunes de Djelebou

Pour lui, le problème des chameaux c'est qu'ils mangent également la gomme arabique.

Mohamed Cisse – représentant des jeunes de Sahel

Il rappelle que la pêche se fait en commun avec les mauritaniens (Ould Yenge, Bouly). Il faudrait faire un barrage sur le Karakoro à ce niveau, ce qui permettrait d'avoir des impacts sur l'alimentation et l'agriculture (les habitants de ces 3 communes sont tous à moins de 5 km du Karakoro).

Moussa Camara – service Pêche, Kayes

Il indique qu'il est présent depuis 20 ans, mais il ne savait pas qu'il y avait de la pêche sur le Karakoro (plus localisé vers Sadiola). Il faut organiser les villages en prenant en compte la pêche, c'est une part importante de l'alimentation.

Boubacar Kanouté – DRSV, Kayes

Il rappelle que la transhumance est inévitable (c'est le système d'exploitation de la zone). Selon lui il faut travailler sur l'introduction de cultures fourragères ; sur les mécanismes séculaires de résolution des conflits ; sur l'aménagement de l'irrigation à grande échelle de part et d'autre de la frontière pour générer des ressources (l'eau du Karakoro étant une source de concentration des populations à cet endroit).

Barka Fofana – GRDR Kayes

Il rappelle que pendant l'enquête de terrain, il est sorti des échanges avec les acteurs locaux, que l'administration est très mal perçue. Selon lui, il faut travailler sur la diffusion des textes en langue locale.

Amadou Ballo, DAT Bamako

En réponse à S. Thienou, il demande à ce que soient rajoutés les noms locaux des mares sur les cartes. De même, il faudrait donner les noms locaux des sols pour compléter les cartes (ça a été fait lors de l'atelier de Sikasso). Les problèmes fonciers se trouvent partout.

Amadou Kane– maire de Karakoro

Il s'interroge sur les bénéficiaires des aménagements qui auront lieu, pour qui sera la récupération, quels impacts pour les populations éloignées du Karakoro.

III. LA RESTITUTION DES TRAVAUX

Après une journée et demi de travail dans les trois ateliers (Inventaire des infrastructures, Gestion des Ressources Naturelles, et Economies locales), les participants se sont réunis en séance plénière pour partager leurs constats et recommandations et présenter une première trame du projet global d'aménagement concerté du bassin du Karakoro. Le Directeur de la DATAR, Président/animateur, a donné à chaque rapporteur d'atelier dix minutes pour présenter les travaux de son groupe, puis la parole a été distribuée pour un temps de commentaires et d'éclaircissement à l'ensemble des participants.

1. Eléments de synthèse

- **<u>Atelier 1</u> : Inventaire des infrastructures**

Le premier atelier a été présenté par M. Cheikhna Ould BOUBACAR, conseiller communal de Ould Yengé (Mauritanie) et par M. Saloum GANDEGA, Conseiller communal de Djélébou (Mali). Ils ont rappelé le déroulement de leurs travaux, à savoir une restitution préalable de l'inventaire des infrastructures et les propositions d'actions en fonction de deux sous-thèmes :

- Les infrastructures de communication (routes, radios rurales, télécommunications...)
- Les infrastructures socio-collectives (santé, éducation, eau, électricité...)

Ces deux sous-thèmes ont permis de développer des grands axes de travail de manière méthodologique, c'est-à-dire en faisant apparaître pour chaque axe, les objectifs visés, les résultats attendus, les moyens à mettre en oeuvre mais aussi les contraintes à prendre en considération.

<u>Pour les infrastructures de communication, les axes sont les suivants</u> :
- → L'aménagement des points de passage sur le Karakoro.
- → Le désenclavement de proximité.
- → La mise en réseau des radios communautaires du Karakoro.
- → L'amélioration du réseau de téléphone mobile.

<u>Pour les infrastructures socio-collectives, les axes sont les suivants</u> :
- → L'élaboration d'un schéma d'aménagement concerté des services scolaires.
- → L'élaboration d'un schéma d'aménagement concerté des services sanitaires.
- → Le développement de l'hydraulique et l'électrification rurale domestique.

Enfin le groupe rappelle qu'il faut d'une manière générale et préalable aux aménagements :
« Identifier les projets intégrateurs existants à l'initiative des populations illustrant la réalité de l'utilisation « transfrontalière » des infrastructures le long du Karakoro. »

- **<u>Atelier 2</u> : Economies locales**

Cette restitution a été présentée par M. Noumoun DIALLO, conseil de cercle de Kayes, M. Ibrahima THIOYE, président CDL Baediam, et M. Moussa KANE, animateur de l'UCDOB, Sélibaby.

Dans cet atelier, il a été mis en relief dans un premier temps un certain nombre de constats concernant les potentiels économiques et productifs du Karakoro, ainsi que les contraintes liées au territoire.

Ensuite, les trois axes principaux suivants ont été définis et développés en terme de propositions d'actions déclinées en objectifs, résultats souhaités et moyens :

- L'agriculture vivrière.
- L'élevage.
- Les produits forestiers.

<u>Les grandes limites à la dynamique de l'échange dans cette zone ont été détaillées ainsi</u> :
- → La différence de monnaie (taux de change).
- → La tracasserie des autorités de contrôle.
- → La multiplicité des contrôles.
- → L'absence de routes.

- → L'absence de transport entre les villes le long du bassin.
- → L'ignorance des textes législatifs.
- → Le manque d'échange intra et inter villages.
- → L'insécurité des personnes et des biens.

Ainsi que les actions à entreprendre qui sont :

- → Renforcer les marchés existants.
- → Créer des marchés hebdomadaires.
- → Faire du Karakoro une zone franche.
- → Développer l'information et la communication.
- → Créer des pistes rurales.
- → Développer l'intercommunalité dans le Bassin.
- → Mutualiser les moyens disponibles.

En conclusion, les rapporteurs de l'atelier 2 définissent le Bassin du Karakoro comme un lieu de vie, de production et d'échanges entre acteurs. Ils soulèvent que le bassin du Karakoro a longtemps été négligé et délaissé par les gouvernants et que ses acteurs aspirent aujourd'hui à devenir un lieu de paix et de fraternité entre les deux peuples qui n'étaient qu'un.

Deux recommandations fortes ont été faites :

- → Faire un plaidoyer pour que le Karakoro soit considéré comme zone d'aménagement et qu'une convention comme celle du fleuve Sénégal valide ce statut ;
- → L'implication des migrants comme acteurs concernés et partenaires.

- **Atelier 3 : Gestion des Ressources Naturelles (GRN)**

La synthèse des travaux de cet atelier a été présentée par M. Tandia de la GTZ Pro GRN-GH.

Les participants de cet atelier étaient une trentaine : élus nationaux et locaux, autorités administratives, services de sécurité, services techniques, OSC, chambres consulaires, leaders communautaires (majoritairement masculins).

L'atelier s'est déroulé en quatre temps : tout d'abord la restitution de l'étude diagnostic GRN, puis des commentaires sous forme de débat ouvert, ensuite la définition des sous-thèmes pour aboutir à une proposition de plan d'action pour le bassin du Karakoro.

Les débats en atelier ont permis de compléter l'étude diagnostic en ajoutant des constats supplémentaires.

Les grands axes de GRN retenus sont : l'eau, la terre, la forêt, et un axe transversal.

Un plan d'action concerté propre à la GRN du Bassin du Karakoro a été élaboré par le groupe.

Sur la thématique de l'eau :

- → Aménagement des eaux de surface du Karakoro.
- → Alimentation en eau des villages excentrés.
- → Création de points d'eaux pastoraux.
- → Protection des berges dégradées.

Sur la thématique des terres :

- → Restauration et préservation des terres par mesure COS.

- → Reboisement des zones dégradées (promotion du gommier).
- → Matérialisation des pistes de transhumance, des couloirs de passages.

Sur la thématique de la forêt :
- → Reboisement et conservation des espèces menacées.

Sur la thématique transversale :
- → Approfondissement des diagnostics.
- → Plaidoyer.
- → Études et harmonisation des textes.
- → Réflexion sur les énergies renouvelables.
- → Diffusion des textes.
- → Définition des schémas d'aménagement.
- → Adhésion, mobilisation, sensibilisation communautaire.
- → Renforcement des capacités des acteurs (formation en GRN).
- → Élaboration et application de conventions locales frontalières plus adaptées.

Enfin, le rapporteur de l'atelier, M. Tandia, a insisté sur des recommandations et hypothèses de réussite suivantes pour atteindre les objectifs présentés : il est nécessaire d'avoir une forte volonté politique, une solidarité et une cohésion sociale autour du bassin, un engagement et un accompagnement adéquat des partenaires financiers, et une consolidation des processus de décentralisation.

2. Commentaires et débat

M. Cissé – DRGR

Intervention concernant l'atelier 3 (GRN) : il faut plus prendre en compte la faune et la flore en tant que ressource naturelle. De plus il n'est pas question du bassin versant mais du bassin depuis sa source.

Barka Fofana – GRDR

Remarques sur l'atelier1 : il a été proposé de mettre en place un réseau de radio communautaires libres, mais il faut d'abord s'appuyer sur l'existant qui est très écouté dans la zone (radio Kayes, radio nationale sénégalaise, radio nationale malienne). La création d'un hôpital lui parait trop ambitieux, il vaut mieux renforcer l'existant (les CSCOM). Une remarque sur l'exemple de concertation qui a été cité avec les migrants : les migrants ne sont qu'un type d'acteurs qui rentre dans la concertation, ce n'est pas une concertation en soi.

Il voudrait aussi qu'on revoir le terme de « négligence » et de « délaissement » de la zone par les deux Etats.

M. Sidibé - DRPIA

Concernant l'atelier 2 (économies locales)
Les filières porteuses peuvent aussi être avicole, laitière, bétail/viande, cuir et peau.
Les infrastructures sanitaires vont de pair avec les infrastructures vétérinaires. Les deux se complètent.

M. Ballo - MATCL (Mali)

Concernant l'atelier 1 (infrastructures) : Il faut parler d'infrastructures socio-économiques.
Ensuite au niveau de l'hydraulique et de l'électrification, il ne faut pas préciser rural.
Pour l'atelier 2 (potentiel économique) : il y a des filières et des productions agricoles.
Le potentiel productif ne doit pas se limiter à la terre... Il faut identifier l'état des marchés et des foires...

Dr. Bagayogo – GRDR Kayes

Incompréhension sur le sentiment d'insécurité alors qu'il est dit dans le même diagnostic qu'il y a trop de postes de contrôle.

Ladji Sogoba – Direction Nationale des Frontière (DNF)

Il rejoint Barka Fofana, il ne faut pas parler de négligence des Etats mais de sous-développement de la zone, de sous-accompagnement. On ne pourra pas amener les 2 Etats à harmoniser leur monnaie, il faut donc valoriser cette différence de monnaie. Il ne faut pas chercher à mettre fin aux conflits fonciers (utopiste) mais mettre en place des mécanismes de régulation de conflit. Pour l'atelier 2, il faut également identifier des débouchés pour les produits (ne pas se limiter à la promotion des filières). Pour l'atelier 1, il manque le diagnostic des équipements marchands du bassin. Même incompréhension sur l'insécurité.

Mohammed Cisse – représentant des jeunes de Sahel

Il manque le lieu des pistes de transhumance pour l'atelier 2. Tenir compte des radios existantes pour la communication. Les madrasas n'ont pas été étudiées : devraient être renforcées en équipement. Pour la communication, augmenter le réseau du téléphone mobile. Valorisation de l'eau : points d'abreuvage à mettre sur les pistes de transhumance.

Bandiougou Diawara – Député de Kayes

Les migrants sont des acteurs à citer dans le plan d'action. Parler de leaders politiques plutôt que d'Hommes politiques. Réponse sur l'insécurité : les postes contrôlent tout le monde sur les routes, mais il suffit de payer pour passer, l'insécurité n'est donc pas résolue ; par ailleurs, l'insécurité ne se situe pas sur les routes, et quand les autorités sont appelées pour des problèmes d'insécurité en brousse, ils ne se déplacent pas car ils n'ont pas les moyens. Pour la monnaie, le taux de change ne pourra pas changer, mais il faut créer des guichets officiels de change dans la zone.

Dianaba Soumare

Il y a des efforts à faire sur l'implantation de caisses de crédit pour les femmes. Il faut également renforcer l'accès à l'eau pour les femmes.

Moctar Ould El Hacen– DATAR

Pour moi, les synthèses ne sont pas fidèles, tout ce qui a été discuté n'a pas été abordé. Ainsi, il avait été dit dans l'atelier 1 de définir le Karakoro comme une « zone d'aménagement », ce qui permettrait par exemple aux lycées d'être utilisés par les élèves des 2 pays. Dans l'atelier 2, nous avons aussi abordé des espèces telles que le nénuphar comme ressources naturelles et je ne le vois pas apparaître.

3. Réponse des rapporteurs

Maire de Ould Yenge

La restitution n'est qu'une synthèse de tous les débats abordés en 1,5 jour. Les parcs de vaccination et puits pastoraux ont été traités dans l'atelier 2. Pour la communication, les radios existantes n'ont pas été oubliées. Pour l'opportunité de créer un hôpital, la question s'est posée (manque de personnel et de moyens), mais il a été précisé dans l'atelier que des études permettront de vérifier la faisabilité. A défaut, création d'un centre de référence pour la zone. Dans les éléments qui n'ont pas été cités, peut être rajoutée la Caravane comme moyen de communication.

Rapporteur atelier 2

Les migrants ont été cités comme exemple de coordination : les migrants maliens se sont organisés en association villageoise puis communale, il faudrait arriver à avoir le même type d'organisation dans la zone pour les cadres de concertation.

Les marchés ont été abordés dans l'atelier. Le terme négligence des Etats est maintenu. La différence de monnaie est un constat car c'est une contrainte à ne pas oublier.

Moctar Ould El Hacen – DATAR

Il en profite pour rappeler que sur les conditions de sécurité, il est prévu la mise en place d'une commission « sécurité » pour l'initiative qui se réunira ultérieurement (malheureusement, les autorités et services de sécurité mauritaniens n'ont pu se déplacer en raison de la venue du chef de l'état mauritanien aux même dates dans le Guidimakha).

Tandia – GTZ Sélibaby

Pour la question de la gomme arabique, la GTZ a travaillé avec les populations pour les mettre en contact avec des sociétés étrangères exportatrices de gomme arabique qui se tournent vers la région suite à la crise du Darfour, principale zone fournisseuse auparavant. La faune du bassin a été rappelée, sans oublier les oiseaux migrateurs (la cuvette de Melgue étant une zone importante pour le passage des oiseaux).

4. Débat général

Sidi Mohammed – président du CC Ould Yenge

L'unité se fait avec la concertation. Il faudra continuer la concertation au retour de chacun dans sa zone.

Habu Sylla – Députée de Sélibaby

Pour les radios, il faut renforcer les radios existantes (Bakel, Kayes), avant d'en créer de nouvelles. Elle signale qu'en Mauritanie aussi les migrants sont organisés en association : il faut les renforcer, les conscientiser car ils participent au développement de la zone.

Tandia – GTZ Sélibaby

Les associations de migrants mauritaniens contribuent également au développement de la zone. Le GRDR doit travailler en France au rapprochement des migrants maliens et mauritaniens, ressortissants des 2 rives. Il rappelle que le schéma d'aménagement concerté doit permettre de définir les pistes, les points d'eau…

Directeur du cabinet du gouverneur de Kayes

Ce qui est appelé tracasserie administrative relève simplement de l'application des lois des 2 pays. C'est la mauvaise application et les transgressions qui amènent les conflits. Il faut d'abord travailler à la résolution des conflits au niveau villageois, ce qui permettra de résoudre les conflits.

Moctar Ould El Hacen – DATAR

L'initiative a toutes les chances de réussir car il y a la concertation. Il remercie tout le monde pour la fraternité, c'est l'esprit Karakoro. L'idée existe depuis 2002 – 2003, le GRDR a une équipe très courageuse.

Amadou Billy Cissoko

Avec l'aménagement réussi, tous les problèmes soulevés ici seront résolus. Avec la volonté politique, nous réussirons : les problèmes évoqués seront discutés lors des rencontres des administrations locales et entre les ministères. L'aménagement du bassin Karakoro doit être une priorité pour les politiques dans un cadre de pays frontalier auquel l'Algérie veut s'inspirer. L'hôpital est une bonne idée, il faut voir loin avec des planifications.

Moctar Ould El Hacen – DATAR

Nous avons deux résolutions à recommander :

La première, est qu'à terme lors de votre retour dans vos familles et dans vos communes, on vous demande de vulgariser un certain esprit Karakoro qui est maintenant en vigueur entre le Mali et la Mauritanie. On aimerait que vous leur disiez que le Mali et la Mauritanie sont arrivés à une nouvelle étape de leur coopération. Nous vous recommandons d'expliquer à vos populations le nouvel esprit Karakoro.

La deuxième c'est qu'on demande au GRDR et au représentant du SCAC ici, M. Diabirra, qui préside l'office des migrants mauritaniens en Europe, de prendre en considération les réseaux similaires maliens et également de ventiler auprès de ces migrants qu'il existe un nouvel esprit qui s'appelle le Karakoro. On aimerait que vous leur portiez les conclusions des travaux réalisés à Kayes.

5. Les grandes lignes du programme

L'objectif général de ce programme est d'améliorer les conditions de vie des populations du Bassin du Karakoro. C'est aussi de faire de la zone du Karakoro, une zone de bon voisinage et de paix.

De façon plus spécifique, nous voulons travailler sur les dynamiques de gestion concertée de l'espace transfrontalier. On attend de cette concertation quand le programme sera lancé et même avant, que ces instances transfrontalières de concertation soient installées, reconnues, organisées et travaillent. Que des conventions soient définies pour la gestion de l'espace transfrontalier, qu'elles soient validées par l'ensemble des parties, à la fois pour les ressources naturelles et pour les infrastructures, et tout ce qui toucherait aux espaces communs pour les populations du Karakoro sur la frontière.

Le deuxième objectif spécifique est de soutenir les économies locales. Les résultats attendus sont que toutes les filières qu'on a évoquées soient bien connues, que les obstacles parfois liés aux produits et aux savoir-faire puissent être aussi définis et éclairés. Pour qu'à la fin, ces filières soient dynamiques et qu'elles puissent tirer le développement durable de la zone et bénéficier à l'ensemble des acteurs du bassin du Karakoro.

Le troisième objectif spécifique est que le Karakoro puisse participer aux autres dynamiques transfrontalières en produisant des outils, des méthodes, diffusés au niveau local mais aussi dans l'ensemble de la gestion des frontières, en Mauritanie, au Mali et au-delà.
Les activités que nous voudrions conduire :

- Information / sensibilisation
- Engager des processus de développement local sur toutes les communes du Bassin et des plans d'actions locaux
- L'ensemble des axes et des activités proposés dans les ateliers

Le schéma institutionnel est en train de se définir, il n'est pas arrêté.

La maîtrise d'ouvrage dans un cadre de souveraineté, est pour les Etats, dans notre cas, le Ministère de l'Intérieur, le MATCL et la DNF pour le Mali, mais aussi le Ministère des Postes et des Télécommunications pour la Mauritanie représenté ici par la DATAR ainsi que la DGCL qui est partie prenante. Leur mission est d'appuyer institutionnellement et de valider toute cette démarche et de la légaliser pour qu'elle soit une réalité au niveau des deux Etats.

La maîtrise d'ouvrage déléguée sera pour les populations du Karakoro, on a travaillé à Nouakchott, sur la création de Groupe Initiative Karakoro, avec à leur côté, les partenaires techniques et financiers.

La maîtrise d'oeuvre reviendra au GRDR et ENDA-DIAPOL, le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Il reste à définir l'ensemble des mécanismes opérationnels et financiers.

IV. LES DISCOURS DE CLÔTURE

Discours de clôture du Directeur de la DATAR (Mauritanie)

M. Moctar Ould El Hacen

“

Monsieur le conseiller et chers frères,
Monsieur le représentant du Gouverneur de Kayes,
Messieurs et Madame les élus de Kayes et de Sélibaby,
Monsieur le coordinateur du GRDR,
Messieurs, Mesdames,

Voilà qu'au terme de trois jours de débats, d'échanges et de partages, nous sommes arrivés à l'élaboration des grandes lignes pour l'aménagement concerté du Karakoro, qui n'est pas seulement une limite naturelle entre nos deux pays, mais aussi une continuité naturelle entre deux peuples que longtemps l'histoire et la géographie ont lié sur cette terre d'Afrique.

Permettez-moi ici de souligner la qualité des débats au niveau des ateliers, qui ont été animés par tant d'acteurs frontaliers, administrateurs, techniciens, élus, société civile...et même force de sécurité.

Cela montre le haut degré que nous attachons tous à l'aménagement du Karakoro qui est aujourd'hui irréversible entre le Mali et la Mauritanie. Nous montrerons ici, à travers cet aménagement, à l'ensemble du monde et à nos générations futures qu'il existe deux pays-frères qui ont donné à la coopération transfrontalière un cachet particulier d'entente et de fraternité couvrant tous les domaines du développement partagé, c’est-à-dire santé, éducation, élevage, culture, jeunesse et j'en passe...

Ainsi, nous pourrons faire valoir ce mode de coopération chez nos autres frères africains et montrer au monde que l'Afrique frontalière n'est pas seulement et n'est plus une source de tension, de conflits, et de guerre.

Pour notre part, le Gouvernement mauritanien et les collectivités territoriales ne ménageront aucun effort pour réussir cet engagement concerté de coopération transfrontalière.

Enfin, je ne saurai terminer, sans remercier encore une fois les autorités maliennes et les populations de Kayes.

Tous mes remerciements aussi au GRDR et à sa courageuse équipe, tout particulièrement M. Harkouk que vous voyez là, qui je sais a tant plaidé parce que je l'ai vu depuis 2002 plaider pour le Karakoro alors qu'on en était au point de départ des idées. Il en a fait un combat personnel.

Vive la coopération entre le Mali et la Mauritanie!

”

Discours de clôture de la Direction Nationale des Frontières (Mali)

M. Ladji SOGOBA

“

Monsieur le Directeur de l'Aménagement du Territoire de la République Islamique de Mauritanie, Chef de la Délégation,

Monsieur le chef de cabinet du Gouverneur de la région de Kayes, Honorables élus de Sélibaby et honorables députés,

Monsieur le coordinateur du GRDR,

Monsieur le représentant des partenaires stratégiques,

Honorables membres de la Délégation mauritanienne,

Mesdames, Messieurs,

Nous arrivons donc au terme de trois jours de travaux intenses sur l'aménagement concerté du Bassin du Karakoro. Qui parle de concertation, parle naturellement d'entente, d'une volonté politique à se mettre ensemble pour réussir des actions de développement. Nous en sommes très heureux. Cet exemple que la Mauritanie et le Mali sont en train de donner, nous sommes convaincus qu'il sera également un exemple d'intégration de façon générale en Afrique et en particulier, l'Afrique de l'Ouest, surtout que l'on parle d'intégration, on parle de la CEDEAO, de l'Union Africaine... Même si la Mauritanie ne fait pas partie de la CEDEAO, la Mauritanie entretient des liens très très forts avec le Mali. Cette concertation mérite d'être amplifiée, encouragée.

La préoccupation essentielle de l'aménagement du Karakoro, c'est quoi?

C'est l'amélioration des conditions de vie des populations, pour combattre la pauvreté. Les préoccupations ont été exprimées même en ce qui concerne les problèmes de cohabitation.

Nous sommes convaincus que nous allons réussir.

Nous remercions le GRDR qui est un peu la tête pensante de ce processus, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Enda-Diapol, le SCAC qui est là aujourd'hui avec nous, tous les partenaires qui nous accompagnent. Je voudrais également vous exprimer et vous assurer de la disponibilité de du Gouvernement du Mali, à accompagner cette action. On ne ménagera aucun effort. Nous avons dit au cours de l'atelier N°1 que nous prendrons en charge lors de la rencontre ministérielle tous les problèmes qui ont été évoqués. Pour apporter l'impulsion nécessaire à ce projet d'aménagement concerté du Bassin du Karakoro. Je voudrais également remercier tout particulièrement les autorités régionales de Kayes, le Directeur du Cabinet qui représente le Gouvernorat pour sa disponibilité et pour les conditions qui ont été créées pour réussir les trois jours de travaux. Je crois aussi qu'une mention particulière doit être décernée pour Mme Maguiraga, coordinatrice du GRDR à Kayes.

Nous voulons vous dire que nous partons de Kayes, extrêmement satisfaits.

Nous avons appris énormément de choses, notamment sur les ressources naturelles insoupçonnées de la zone, qui exploitées d'une façon commune, permettront aux populations de tirer tout le bénéfice pour l'amélioration des conditions de vie.

Avant de terminer, je remercierai donc tous les participants, tout en vous souhaitant un bon retour dans vos foyers respectifs, et en insistant sur les deux recommandations qui ont été faite par mon frère Moctar.

Je vous remercie.

”

V. L'ATELIER EN IMAGES
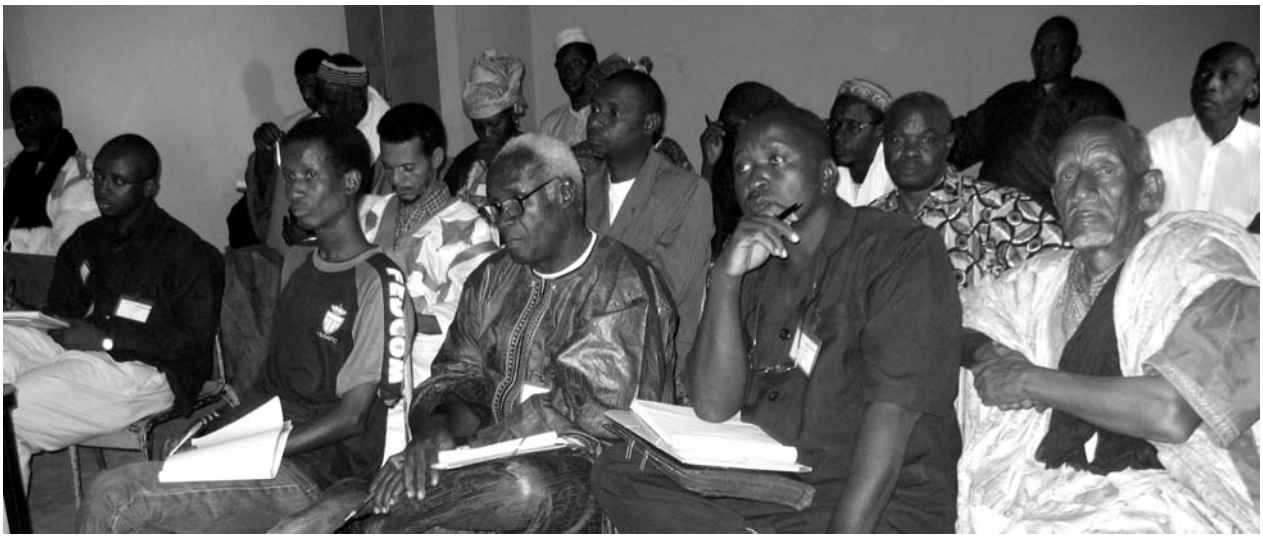
Partenaires techniques et financiers